



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 19 mars 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI D'EXTENSION DE LA BANQUE DE DONNEES ADN DE L'ETAT DE NEW YORK

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo rejoint par le Représentant de la Majorité du Sénat, Dean Skelos, et le Président de l'Assemblée Sheldon Silver a ratifié aujourd'hui un projet de loi historique qui fait de l'Etat de New York le premier état de la nation à étendre l'ADN à tous les crimes, en exigeant le prélèvement d'échantillons ADN sur tous les délinquants condamnés pour un délit ou une infraction de Loi pénale. De plus, la nouvelle loi étend de façon significative l'accès de l'accusé au test et à la comparaison ADN à la fois avant et après la condamnation dans des circonstances appropriées, ainsi qu'à la découverte après condamnation quand l'innocence est prétendue.

Le Gouverneur Cuomo a présenté la loi sur l'extension de la banque de données ADN comme un élément central de son programme législatif pour 2012.

« Je suis fier de ratifier ce projet de loi aujourd'hui, parce que cet instrument moderne de répression ne nous permettra pas seulement de résoudre et empêcher les crimes, mais aussi de disculper les innocents », a déclaré le Gouverneur Andrew Cuomo. « Ce qui importe, c'est qu'il s'agit d'un outil qui a fait ses preuves, et qui assurera la sécurité de l'état pour tous les New Yorkais. Je remercie le Représentant de la Majorité Skelos, le Président Silver, les Sénateurs Saland et Golden, et le Député Lentol pour leur leadership sur cette question. »

Le Représentant de la Majorité du Sénat, Dean G. Skelos a déclaré : « Rien n'est plus important que d'assurer la sécurité et la sûreté de nos citoyens. Aujourd'hui, nous atteignons le point culminant de nos efforts pour promulguer l'extension de la banque de données ADN à tous les crimes. Les républicains du Sénat ont défendu la création de la banque de données ADN il y a 18 ans, et nous avons réussi à l'étendre quatre fois, notamment avec le projet de loi que j'ai soutenu en 2006 afin d'inclure tous les délits et 17 infractions. Grâce au leadership du Gouverneur Cuomo, nous l'étendons maintenant pour inclure tous les crimes et promulguer une mesure de justice pénale historique. »

Le Président de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « Je suis fier de faire partie de cet accord, qui positionne l'Etat de New York au rang de chef de file une fois de plus. L'Etat de New York est le premier

French

état à adopter une base de données ADN étendue à tous les crimes. Lorsqu'une personne est condamnée à tort, le véritable coupable reste libre pour commettre potentiellement d'autres crimes, alors qu'un innocent est injustement puni. De plus, les victimes ont un faux sentiment de sécurité, croyant que le véritable coupable a été incarcéré. Nous devons désormais avancer pour adopter de nouvelles réformes qui amélioreront la sécurité publique et assureront que les véritables auteurs sont arrêtés et que des innocents n'iront pas en prison. »

Le Sénateur Steve Saland, qui a soutenu le projet de loi, a déclaré : « L'extension de la banque de données ADN est particulièrement cruciale, au moment où les études montrent que les personnes qui commettent de graves crimes ont également souvent commis d'autres délits, notamment des infractions de plus bas niveau. Cette loi offre un outil puissant pour résoudre les crimes non résolus et empêcher d'autres crimes de se produire, tout en fournissant un moyen par lequel une personne condamnée à tort peut être disculpée, ou un suspect éliminé. En collaborant ensemble, le Gouverneur Cuomo, le Sénat, et l'Assemblée ont réussi à faire de l'Etat de New York un état plus sûr. »

Le Sénateur Martin Golden, un co-défenseur du projet de loi, a déclaré : « Cette loi améliorera significativement les capacités de l'Etat de New York à combattre la criminalité. Grâce au prélèvement d'échantillons ADN de toutes les personnes condamnées pour des délits, et certaines infractions, nous aiderons à empêcher et résoudre les crimes. En ratifiant ce projet de loi, le Gouverneur Cuomo ajoutera une mesure cruciale pour la sécurité et la sûreté de tous les New Yorkais. »

Le Député, Joseph R. Lentol, a déclaré : « L'extension de la base de données ADN, si elle est rigoureusement contrôlée pour éviter une diffusion illicite ou un usage abusif, sera un outil précieux pour les enquêtes. En même temps, peut-être que l'aspect le plus important du compromis d'aujourd'hui se révélera être l'extension essentielle et attendue depuis longtemps du droit des juges à ordonner la production et l'examen des preuves nécessaires pour un procès équitable sur la question de culpabilité ou d'innocence. Les documents et les dossiers qui peuvent conduire à la preuve d'une condamnation à tort ne devraient pas rester enfouis dans un fichier ou un tiroir imperméables à une révision dans un tribunal public, mais malheureusement, cela a été trop souvent le cas dans le passé. La réforme d'aujourd'hui, grâce à la coopération du Gouverneur et nos partenaires du gouvernement, apportera la lumière et l'équité aux procédures judiciaires dans l'examen des preuves d'innocence. »

Le Député Barbara Clark a déclaré : « Le nouveau projet de loi sur l'ADN est un outil majeur pour les forces de l'ordre pour assurer la sécurité de l'Etat de New York. Je pense à quelqu'un qui m'est proche qui a été victime d'une agression à son domicile, où son agresseur a laissé des preuves ADN. Ce délinquant en particulier a eu affaire à la justice correctionnelle plusieurs fois avant cette agression et plusieurs fois après. Si son ADN avait été prélevé au début de son parcours criminel plusieurs de ses crimes ultérieurs auraient pu être évités. Je félicite le Gouverneur et le Député Lentol pour leur sévérité envers les criminels, tout en dispensant ceux qui sont condamnés pour une infraction pour posséder de la marijuana pour la première fois (qui sont de manière disproportionnée Noirs et Latino-américains) de devoir fournir un échantillon ADN. »

L'Avocat de District de Manhattan, Cyrus R. Vance, Jr., a déclaré : « Le prélèvement ADN est l'un des outils les plus importants que nous avons pour résoudre les crimes, empêcher les crimes, et disculper les innocents. Grâce à l'extension de la banque de données ADN, ce test non invasif, à 30 \$, fournira des pistes dans des milliers de crimes non résolus auparavant et aidera les victimes de crimes et leurs familles à tourner la page. Je suis fier d'être ici à Albany aujourd'hui avec Jessica Reyes, une survivante de crime violent et défenseur de l'ADN, pour célébrer la ratification de ce projet de loi qui sauvera des vies, et je remercie le Gouverneur Cuomo et l'Assemblée législative de l'Etat pour leur leadership sur cette question importante de justice pénale. »

Ann M., mère d'une survivante de viol, a déclaré : « En ratifiant ce projet de loi aujourd'hui, le Gouverneur et l'Assemblée prennent les mesures nécessaires pour non seulement résoudre et empêcher les crimes violents, mais aussi éviter que d'autres familles connaissent la souffrance que ma famille a subie au cours de la précédente décennie - souffrance qu'aucun parent ne devrait jamais devoir subir. Je remercie le Sénat de l'Etat de New York et l'Assemblée pour adopter cette extension plus que nécessaire. De plus, je remercie le Gouverneur pour respecter sa promesse d'adopter ce projet de loi et pour son engagement à assurer la sécurité de notre état. »

L'accord comprend les réformes suivantes du système judiciaire pénal :

- **Extension de l'ADN à tous les crimes** : Cette loi fera de l'Etat de New York le premier état du pays à étendre sa banque de données ADN de manière aussi considérable, une réforme qui promet de résoudre des milliers de crimes et d'en empêcher des milliers d'autres. Depuis son lancement en 1996, la banque de données ADN de l'Etat de New York a été un outil puissant pour à la fois prévenir et résoudre les crimes - dont plus de 2 900 condamnations. La preuve ADN a aidé à disculper

27 New Yorkais qui étaient condamnés à tort et d'innombrables suspects qui ont été éliminés dès les premiers stades des enquêtes.

Auparavant, la loi de l'état autorisait seulement le prélèvement d'ADN sur 48 pour cent des condamnés pour des infractions selon la Loi pénale. Parmi les exclusions, figuraient de nombreux crimes dont les statistiques ont montré qu'ils étaient précurseurs de crimes violents. En conséquence, l'Etat de New York a manqué d'importantes occasions d'empêcher la souffrance inutile des victimes de crimes et n'a pas utilisé un outil puissant qui pourrait être employé pour disculper les innocents.

- **Accès étendu des accusés de certains crimes au test ADN** : Cette loi permettra aux accusés dans certaines affaires criminelles d'obtenir un test ADN avant le procès pour démontrer leur innocence. De plus, dans des circonstances appropriées, les accusés condamnés après avoir plaidé coupables, seront autorisés à avoir accès à ce test. Ensemble, ces réformes permettront d'assurer que les accusés innocents ne sont pas condamnés, ou s'ils sont condamnés après avoir plaidé coupables, seront capables de démontrer leur innocence.

- **Accès étendu à la découverte pour certains accusés de crimes après le procès** : Dans des circonstances limitées, les accusés pourront rechercher la découverte de biens et autres matériels afin de démontrer leur innocence après leur condamnation. Une telle découverte fournira au tribunal la preuve nécessaire pour prendre une décision adéquate sur la motion du défendeur sur ce recours.

L'Avocat de District du Comté Westchester, Janet DiFiore, Président de l'Association des Avocats de District de l'Etat de New York, a déclaré : « Nous vivons à l'ère de la technologie et avec l'extension de la banque de données ADN de l'Etat de New York, nous capitalisons sur le pouvoir de l'ADN comme outil de lutte contre la criminalité. L'élargissement de l'échantillonnage, défendu par le Gouverneur Cuomo et adopté par l'Assemblée, exigera que les échantillons ADN soient prélevés sur tous les accusés de crimes condamnés qui sont reconnus coupables de tous les délits et infractions pénales. L'extension de la base de données aidera plus avant les forces de l'ordre de notre état à empêcher les crimes futurs, résoudre les affaires en cours et étendre significativement l'accès des accusés au test ADN pour éliminer les condamnations à tort, dans l'objectif d'assurer la sécurité de nos communautés dans tout l'Etat de New York. »

Ariel Zwang, CEO de Safe Horizon, l'agence des services aux victimes chef de file de la nation, a déclaré : « Au nom des plus de 250 000 survivants de crimes et d'abus que nous accompagnons chaque année, Safe Horizon remercie le leadership à Albany pour faire de notre Etat un lieu de vie plus sûr. L'extension de la banque de données ADN sera un outil puissant pour rendre justice aux survivants de crimes, et pour empêcher que des membres de notre famille, nos amis et voisins ne soient exposés à la violence. Nous sommes reconnaissants au Gouverneur Cuomo pour son engagement indéfectible à adopter des solutions du 21ème siècle pour résoudre et empêcher les crimes. »

Mariska Hargitay, Fondatrice et Présidente de la Fondation Joyful Heart, a déclaré : « Etendre la base de données ADN est une victoire pour les victimes de crimes et tous ceux qui sont concernés par la prévention et la suppression des agressions sexuelles. Nous sommes extrêmement reconnaissants au Gouverneur Cuomo et aux représentants de l'Assemblée de l'Etat de New York pour leur travail. »

Maile Zambuto, CEO de la Fondation Joyful Heart, a déclaré : « L'utilisation de la technologie ADN a révolutionné notre système judiciaire pénal. Les criminels sont tenus responsables pour leurs crimes, les survivants reçoivent la justice qu'ils méritent et des milliers d'autres sont épargnés des traumatismes de la violence sexuelle. En étendant la banque de données ADN pour y inclure toutes les condamnations criminelles, les dirigeants de l'Etat de New York ont assuré que l'état utilisera l'ADN à son plein potentiel. »

Michael Polenberg et Susan Xenarios, Co-Présidents de la Coalition des victimes de crimes du Sud de l'Etat, un consortium de plus de 90 défenseurs de victimes, fournisseurs de services, procureurs et agences gouvernementales de la Ville de New York et des comtés environnants pour la défense d'une législation raisonnable et de ressources suffisantes pour les victimes de crimes, a déclaré : « Au nom de

la Coalition des victimes de crimes du Sud de l'Etat et des dizaines de milliers de victimes de crimes que nous accompagnons, nous nous réjouissons de l'adoption du projet de loi sur l'extension de l'ADN à tous les crimes. Cette loi est audacieuse et visionnaire et apportera justice et soulagement aux milliers de victimes de l'Etat de New York, chaque année. Nous remercions l'Assemblée, le Sénat de l'Etat de New York et le Gouverneur pour leur leadership dans la réalisation de cette victoire. »

Maggie Fronk, Directeur exécutif pour les services de crise en cas de viol et violence domestique du Comté Saratoga, a déclaré : « La loi sur l'extension de l'ADN à tous les crimes est une mesure majeure pour apporter plus de sécurité aux victimes de violence domestique ou sexuelle. En utilisant la technologie disponible, nous pouvons identifier les récidivistes et disculper les innocents. L'Etat de New York sera plus sûr pour tous les citoyens parce que le Gouverneur Cuomo a défendu ardemment cette initiative. »

Karen Ziegler, Directeur du Centre de violence sexuelle et des victimes de crimes d'Albany, a déclaré : « Cette loi est cruciale pour tous les New Yorkais, afin de rendre justice aux victimes actuelles et prévenir la victimisation future causée par des individus de la banque de données ADN. Cette loi peut aider les victimes et leurs familles à tourner la page et améliorer la sécurité des communautés. »

Elaina Marra, Directeur exécutif du Centre d'assistance aux victimes du Comté Jefferson, a déclaré : « Le Centre d'assistance aux victimes a permis aux victimes de crimes de reconstruire leurs vies pendant plus de trois décennies. Cette loi est une excellente forme de défense et l'extension de la banque de données apportera un meilleur sentiment de justice aux victimes, sachant que le véritable coupable a été incarcéré. Je félicite le Gouverneur Cuomo et les représentants législatifs pour soutenir cette importante loi. »

Mme Michael Kennedy, Représentante du service des victimes avec les Mères contre la conduite en état d'ivresse (Victim Service Leader with Mothers Against Drunk Driving) (MADD), a déclaré : « Les Mères contre la conduite en état d'ivresse remercient l'Assemblée législative de l'Etat de New York pour soutenir l'extension de la banque de données ADN de l'Etat de New York. Cette loi aura pour conséquence de donner l'opportunité de rendre justice et d'apporter la guérison à plus de victimes de crimes. »

Derek J. Miller, Directeur du Département de probation du comté Orange, qui gère un programme d'assistance aux victimes de crimes, a déclaré : « L'adoption de cette loi est un moment historique pour les victimes de crimes passés et présents, et procure aux forces de l'ordre un outil inestimable pour résoudre les crimes anciens, prévenir les infractions futures et protéger les innocents. Le Gouverneur et l'Assemblée doivent être félicités pour avoir écouté les voix de ceux dont les vies ont basculé à jamais par les terribles effets des crimes. »

Ann Marie Cook, President/CEO de Lifespan de Rochester, a déclaré : « Lifespan de Rochester est très heureux que la loi sur l'extension de la banque de données ADN a été adoptée par l'Assemblée et ratifiée par le Gouverneur. En tant que fournisseur de service aux personnes âgées victimes d'abus, de

négligence, d'exploitation et de violence domestique à la fin de leur vie, nous savons que cette amélioration du système aidera nos victimes qui ont besoin d'une identification rapide de leurs abuseurs. En raison de leur âge avancé, il y a une réelle possibilité que la victime meure avant que l'auteur/l'agresseur soit traduit en justice et ainsi, tout ce qui peut accélérer la résolution de ces affaires est bienvenu. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 58.474.8418